

ACCES à la CULTURE

CR de la Réunion du 1^o juillet à Saint Pierre aux Nonnains

I - Point sur les rencontres avec les institutions culturelles

- Le projet :

- L'objectif : faciliter la participation des usagers des associations et de leurs accompagnateurs à la vie culturelle de la cité ; ouvrir la fréquentation des lieux culturels à un public non initié.
- La méthode : les associations du réseau prennent contact avec les acteurs de la vie culturelle pour initier un dialogue et envisager un partenariat.
- Les moyens : des places sont mises à disposition dans le cadre d'un engagement réciproque ; l'association assure l'accompagnement et la structure culturelle propose une ou des médiations. Le calendrier des événements relatifs à ce projet doit être connu suffisamment longtemps à l'avance afin de pouvoir préparer médiation et accompagnement. Il sera affiché, diffusé par l'intermédiaire du site du réseau.
- Les engagements : Chaque association du réseau utilisatrice du dispositif s'engage à faire un compte rendu succinct, quantitatif (nombre de personnes ayant utilisé le dispositif) et qualitatif (comment les personnes ont perçu le spectacle). Ce bilan sera transmis à la structure culturelle partenaire et au groupe culture afin de réaliser le bilan global de ces actions.

- Bilan des rencontres avec les institutions culturelles

Les institutions culturelles	Offres d'accessibilité	Convention
Centre Pompidou	Elles peuvent prendre plusieurs formes : <u>Visites guidées</u> : elles ont lieu le mercredi, en dehors des vacances scolaires. Le groupe (15 personnes maximum) est accompagné d'un médiateur qui utilise des outils adaptés au public. Elles sont organisées à partir d'un planning qui est communiqué en juin. Il est nécessaire de s'inscrire avant début septembre (pré-inscription). Cette inscription doit être confirmée deux semaines avant la date de visite (en particulier le nombre de participants). Elles sont gratuites. <u>Visites libres</u> : il suffit de prévoir la visite d'un groupe, d'en avertir le	Oui A communiquer et signer

	<p>centre. Au cours de la visite, les médiateurs postés en salle peuvent vous donner des éclaircissements sur des œuvres situées sur leur zone de surveillance.</p> <p><u>Spectacles vivants</u> : il est possible d’y participer avec un tarif réduit ou gratuitement. De même un accueil est possible aux répétitions générales.</p> <p><u>Informations, formations des bénévoles</u> : en septembre, une rencontre est prévue entre les médiateurs et les structures partenaires de façon à faire le point sur les possibilités offertes, à se familiariser avec Centre Pompidou-Metz. Il est prévu de mettre en place des formations à la médiation culturelle pour les bénévoles.</p> <p><u>Partenariat personnalisé</u> : il est possible d’inventer des choses avec chaque structure. Par exemple, une carte blanche à un artiste pour un atelier délocalisé pour un partenaire.</p>	
<p>Metz en scènes : BAM, Arsenal, Trinitaires</p>	<p><u>La programmation</u> de l’Arsenal est prévue pour la saison entière, tandis que celles de la BAM et des Trinitaires sont sur un rythme trimestriel.</p> <p><u>Les associations partenaires sont rencontrées en amont des spectacles</u>, afin que les accompagnateurs en aient une connaissance par le biais, par exemple, des conférences.</p> <p><u>Le travail se poursuit aussi après les spectacles</u> : Metz en scènes souhaite avoir un retour sur le ressenti des personnes que les associations ont accompagnées.</p> <p>La mise à disposition de places et le travail de médiation représentent un coût qui explique l’engagement demandé aux associations.</p> <p><u>Sont proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -les spectacles de danse et de musique : le spectacle choisi donne lieu à des places mises à disposition et à une préparation, à définir à chaque fois. -la galerie photo, accessible gratuitement, mais où des visites guidées peuvent être organisées. La présence lors des vernissages est possible et souhaitée. - En amont des spectacles, des visites de l’Arsenal (ou BAM) peuvent être organisées pour que chacun se sente à l’aise dans le lieu. <p>l’association devra préciser le nombre exact de places souhaitées 15 jours avant le spectacle et, dans tous les cas, au plus tard dans la journée.</p>	<p>OUI : elle va être proposée</p>
<p>ONL</p>	<p>Tous les concerts symphoniques sont proposés .Une dizaine de places mises à disposition pour chaque concert. Possibilité d’être accueillis lors des répétitions à la maison de l’orchestre. Le samedi pourrait être un créneau. Musiciens disponibles pour aller dans les établissements L’ ONL est plutôt spécialisé dans le romantisme allemand et dans la musique française de la fin du XIX° siècle.</p>	<p>Oui, en lien avec Metz en scènes</p>

<p>Conservatoire</p>	<p><u>Est proposée la participation à trois moments forts de l'année</u> : le concert des classes l'Arsenal, le spectacle de danse au théâtre et un concert au conservatoire.</p>	<p>Oui, convention commune avec l'opéra et le musée</p>
<p>Opéra – théâtre</p>	<p>La programmation est annuelle. L'important est de se positionner rapidement sur des dates et des spectacles et d'annoncer un nombre de participants réalistes L'Opéra théâtre propose des spectacles, choisis en fonction des problèmes de langue et de durée des prestations.</p> <p>Les bénévoles des associations partenaires sont accueillis en amont des spectacles, pour des visites des lieux, des rencontres avec les différents métiers et une approche de l'œuvre. Le même type de visite peut se faire ensuite avec les personnes concernées qui seront accompagnées ; découverte de 35 métiers de l'opéra. Comment fonctionne les lieux ? comment on construit un spectacle ? Ceci a toujours lieu le matin</p> <p>L'après – midi, avant les spectacles, bénévoles et personnes concernées peuvent assister à des répétitions 1H dans la salle, avec 20 mn ensuite pour en discuter. Un retour après les spectacles est souhaité.</p>	<p>Oui, à faire en lien avec le musée et le conservatoire</p>
<p>FRAC</p>	<p>Expositions thématiques en lien avec les sujets d'actualité, par exemple sur la cartographie qui interroge la question des frontières. L'an passé, projet sur la marche des migrants En septembre 2016, projet de marche sur les lieux de solidarité à Metz.</p> <p>Toutes les expositions et activités sont gratuites et accompagnées par des médiateurs.</p>	<p>Oui, à faire</p>
<p>Les archives départementales</p>	<p>Conserver, c'est classer, entretenir, restaurer, numériser... Visiter les archives, c'est aussi découvrir tous ces métiers.</p> <p>Il y a un service éducatif aux archives qui joue le rôle de médiateur culturel et qui peut s'adapter à la diversité des publics.</p> <p>Pour organiser une visite avec un groupe, il est nécessaire de prévenir 3 semaines à l'avance.</p> <p>Un groupe, c'est de 10 à 17 personnes Les visites de groupe se font les lundis et mardis en période scolaire.</p> <p>Afin de préparer les visites, d'anticiper sur les activités proposées aux archives départementales, il serait souhaitable que les animateurs des associations participent au préalable à une visite des archives.</p>	<p>Pas nécessaire</p>

Mettre en œuvre ce partenariat en 2016-2017

- A partir de la signature de la convention par les deux parties (organisme culturel et réseau de solidarité), le partenariat est actif.
- Les associations peuvent alors construire leur projet culturel pour l'année à partir des propositions culturelles faites par les différentes structures.
- Les propositions d'activités culturelles seront présentées sur le site du réseau, à l'onglet « activités culturelles ».
- C'est un tableau à double entrées qui récapitule pour l'année les spectacles proposés, les dates et le nombre de places mises à disposition pour chacun des spectacles.
- Les associations se positionnent le plus tôt possible sur l'un ou l'autre des spectacles, en réservant le nombre de places souhaités auprès du réseau et de la structure culturelle.
- Il s'agit d'une réservation de places en deux temps : au début de la saison, puis 10 jours avant le spectacle auprès de la structure culturelle pour bien préciser le nombre.
- Le réseau tient à jour la page d'accueil en modifiant au fur et à mesure le nombre de places disponibles.
- A chaque association ensuite de contacter la structure culturelle, pour entrer dans les actions de médiation en direction des bénévoles-salariés et usagers.

Les contraintes des structures culturelles :

- Prévoir un certain nombre de places mises à disposition pour certains spectacles
- Assurer des actions de médiation avant la représentation

Les contraintes des associations

- Fonctionner dans le cadre des conventions de partenariat signées avec le réseau.
- Construire un programme culturel sur l'année
- S'engager à participer aux actions de médiation prévues et à accompagner les bénéficiaires aux différents moments (avant le spectacle et pendant)
- Prévenir la structure culturelle, au plus tard 10 jours avant le spectacle, du nombre exact de personnes qui assisteront au spectacle (au plus tard le jour même pour que les places non utilisées puissent être mises à la vente)

- Faire un bref retour quantitatif (combien de personnes ont participé ?) et qualitatif (comment ont-ils ressenti le spectacle ?)

II - présentation de la saison 2016-2017 à l'Arsenal: lister les projets et les temps forts dans le cadre de la convention de partenariat entre le réseau et Metz en scènes

Plus de 100 spectacles pour Metz en scène

La programmation se distingue par sa diversité : jazz, danse contemporaine, hip – hop, musique actuelles au trinitaires et à la BAM, musique savantes, expérimentales

Metz en scène était déjà adhérent du dispositif culture du cœur

Des places gratuites sont proposées pour tous les spectacles, sauf quelques-uns comme Pink Martiny et tout ce qui est produit par LABEL LN (en bas de la page 186 du programme) ; le concert de Nathalie Dessay n'est pas possible.

Débat :

- Les visites avant les spectacles sont très rassurantes pour les publics.
- L'engagement des personnes est parfois compliqué ; l'armée du salut a limité les places dès le départ ce qui a permis aux personnes de se tenir à leur engagement

En pièce jointe : le projet de convention avec le centre Pompidou pour remarques éventuelles.

Les contacts :

- Centre POMPIDOU- Jules COLY - jules.coly@centrepompidou-metz.fr
- Metz en Scènes (Arsenal- BAM – Trinitaires) - Myriama IDIR midir@metzenscenes.fr
- ONL – Caroline PHILIPPE - cphilippe@orchestrenational-lorraine.fr
- Le conservatoire – Christelle SANDERET de VALONNE - cdevalonne@metzmetropole.fr
- L'opéra – théâtre – Solenne DUMOND - sdumond@metzmetropole.fr
- Le FRAC – Chéryl GRECIET - publics@fraclorraine.org

- Les archives départementales – Robert SCHOUMAKER –
robert.schoumacker@moselle.fr